

CONDITIONS GENERALES

FORMATION SUPERIEURE ET PROFESSIONNELLE

Préparation aux concours internationaux ainsi qu'à l'entrée dans les conservatoires supérieurs de musique et les grandes universités. Les amateurs de haut niveau peuvent également participer aux stages.

- Studios de travail : l'Académie fournit aux pianistes des studios de travail (3 heures par jour, gratuit). Des studios sont également à la disposition des autres instrumentistes et des chanteurs.

- Si vous choisissez un des professeurs ci-après, vous aurez automatiquement cours avec les deux professeurs comme suit : Vidal-Cognet.

ARRIVEE A NICE

Chaque dimanche après-midi de 14h à 20h30 (si vous êtes hébergés par l'Académie ou non) et chaque lundi matin de 8h30 à 12h.

Dès leur arrivée à Nice, les participants doivent se rendre au bureau de l'Académie situé dans le hall d'accueil du Conservatoire à Rayonnement Régional de Nice (CRR), 127 avenue de Brancolar, avec leurs récépissés d'inscription et de paiement. En cas de litige, seuls ces documents feront foi.

Attention ! Aucun étudiant ne sera admis en stage sans avoir réglé l'intégralité du coût du stage et retiré sa carte d'étudiant.

- La carte d'étudiant, délivrée exclusivement lorsque les frais de participation à l'Académie sont acquittés en totalité, leur permettra l'accès au stage, à l'hébergement (s'il y a lieu) et aux manifestations liées à l'Académie. La carte d'étudiant est obligatoire pour circuler sur tout le campus musical.

- Les étudiants arrivant en dehors des horaires prévus ci-dessous :

Dimanche de 14h à 20h30

Lundi de 8h30 à 12h

doivent prévenir impérativement le bureau de l'Académie 72h à l'avance par mail à registration@aien.fr.

HEBERGEMENT

(facultatif - dans la limite des places disponibles)

L'hébergement se réserve par période de 7 nuits soit : arrivée dimanche à partir de 14h/départ dimanche avant 9h.

- Il inclut le petit-déjeuner (de 8h15 à 9h), le déjeuner (de 12h à 14h), un snacking, le dîner (de 18h15 à 20h) au restaurant scolaire du conservatoire et une carte de bus avec trajets illimités pour la ville de Nice ainsi que le tramway pour l'aéroport.

- Chambres individuelles avec lavabo, douche, wc et réfrigérateur.

- Les draps sont fournis (linge de toilette non fourni).

- Badge d'accès à la résidence et clé de votre chambre : une caution de 60€ vous sera demandée en espèces (ou en chèque français) à votre arrivée à Nice. Elle sera restituée à la fin de votre séjour lors de la remise des clés et des badges. Les chambres sont disponibles dans l'après-midi chaque dimanche et sont rendus au plus tard à 9h le jour de votre départ.

Vos bagages pourront être stockés en attendant votre départ au conservatoire (sous votre responsabilité).

- Le ménage est fait à la demande selon le planning établi à la Résidence. Il est recommandé d'être présent pendant le ménage.

- Les animaux ne sont pas acceptés dans la résidence.

- Vous êtes autorisés à jouer de votre instrument dans votre chambre chaque jour de 10h à 12h et de 16h à 18h, fenêtres et portes fermées. Le non-respect de ce règlement pourra entraîner votre exclusion de la résidence sans remboursement aucun.

- Toute personne qui occasionnerait des dégradations de matériel serait tenue de dédommager la résidence. De même toute personne qui troublerait l'ordre public ou le repos nocturne de ses voisins serait exclue de la résidence sans remboursement aucun.

- L'Académie dispose d'un nombre limité de chambres chaque session. Il est donc conseillé aux participants de s'inscrire rapidement.

TARIFICATION

1) **Le tarif sans hébergement** comprend : l'enseignement avec le professeur, 1 studio de travail individuel pour 3 heures par jour, la participation à une audition publique si le niveau de l'étudiant le permet, l'accès gratuit aux concerts de l'académie, un dîner convivial avec les professeurs, le déjeuner au conservatoire chaque jour et un snacking offert.

2) **Le tarif avec hébergement** comprend : le tarif sans hébergement + l'hébergement (dans la limite des places disponibles) : 7 nuitées du dimanche au dimanche suivant départ avant 9h à la *Résidence Universitaire Montebello* dans le parc du *Château Valrose* à Cimiez : chambre individuelle avec lavabo, douche, wc, réfrigérateur incluant petit-déjeuner, dîner et carte de bus avec trajets illimités pour la ville de Nice, ainsi que le tramway pour l'aéroport.

Attention : l'Académie dispose d'un nombre limité de chambres par session.

3) **Auditeur agréé sans hébergement**, le tarif permet d'assister aux cours de votre choix pendant 1 session sous réserve de l'accord du professeur, l'accès gratuit aux concerts de l'académie, le déjeuner au conservatoire chaque jour et un snacking offert.

4) **Auditeur agréé avec hébergement**, le tarif comprend : auditeur agréé sans hébergement + l'hébergement (dans la limite des places disponibles) : 7 nuitées du dimanche au dimanche suivant départ avant 9h. *Résidence Universitaire Montebello* dans le parc du *Château Valrose* à Cimiez : chambre individuelle avec lavabo, douche, wc, réfrigérateur incluant petit-déjeuner, dîner et carte de bus avec trajets illimités pour la ville de Nice, ainsi que le tramway pour l'aéroport.

5) **Option vidéo** : si vous avez choisi cette option (incluse en Boosted session), un enregistrement vidéo numérique de l'un de vos cours ou de vos concerts vous sera remis en fin de session.

6) **Repas** (petit-déjeuner/déjeuner/dîner) : Les repas se prennent chaque jour sur place au conservatoire.

Le déjeuner est compris dans les frais d'inscriptions pendant 7 jours, dès le 1^{er} jour du cours (le lundi).

Le petit-déjeuner et le dîner sont inclus dans le forfait hébergement, dès votre arrivée le dimanche soir.

Pour les participants non hébergés, il est possible de réserver le forfait dîner lors de votre inscription.

INSCRIPTION

Directement en ligne sur notre site internet

<http://www.academie-internationale-ete-nice.com>

- Toute confirmation d'inscription vous sera adressée uniquement par mail, n'oubliez pas de nous communiquer votre adresse mail (bien vérifier sa validité).

- Aucun dossier ne sera pris en considération sans un règlement préalable (montant minimum des arrhes : 190€).

- Les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée.

- A partir du 30 juin, l'Académie ne garantit pas le choix du professeur à l'élève.

- Après le commencement du stage, il n'est plus possible de changer de professeur.

L'étudiant pourra cependant rajouter un ou plusieurs cours.

- Si le niveau du stagiaire s'avère insuffisant, le professeur pourra le requalifier en auditeur agréé. Le participant ne sera alors redevable que des frais du tarif Auditeur agréé et sera remboursé de la différence.

- L'inscription à un stage en tant que participant actif permet d'assister aux autres cours en tant qu'auditeur sous réserve de l'acceptation du professeur.

REGLEMENT

Il doit impérativement accompagner l'inscription.

- Une facture sera délivrée sur demande.

Modalités de paiement au choix :

1) Je règle la totalité de mon inscription, immédiatement et par carte bancaire uniquement. Mon dossier d'inscription est valide.

2) Je procède à mon règlement en plusieurs fois :

- versement obligatoire des arrhes (minimum 190€), immédiatement et par carte bancaire uniquement. Ce versement valide mon dossier d'inscription.

- 1/3 du montant total de mon inscription au 30 avril,

- le solde au 30 juin.

Important :

* Les personnes désireuses de régler les frais par virement bancaire devront suivre les instructions envoyées par mail.

* Aucune inscription ne sera enregistrée en cas d'échec du paiement.

* Aucune inscription ne sera prise en compte sans le règlement minimum des arrhes (190€).

- Formes de paiement acceptées :

1) Carte bancaire sur site sécurisé.

2) Virement bancaire : il doit mentionner, obligatoirement et uniquement, le numéro de la référence de paiement communiqué par l'Académie.

Tout virement bancaire doit porter la mention "Sans frais pour le destinataire".

Attention, dans le cas où, en dépit de cette mesure, des frais bancaires seraient imputés à l'Académie Internationale d'Eté de Nice, les participants concernés seraient tenus de les rembourser à leur arrivée à Nice.

ANNULATION

En cas d'annulation du stage de la part d'un inscrit avant le 30 juin, l'Académie Internationale d'Eté de Nice n'accepte de

rembourser que sur présentation d'un certificat médical ou d'une preuve irréfutable de l'impossibilité pour l'intéressé(e) de se rendre au stage. Dans tous les cas, les arrhes ne seront pas remboursables. Après le 30 juin, aucune annulation ni changement de cours ne seront acceptés. L'étudiant restera donc redevable des sommes dues.

Pour les options, celles-ci sont définitives au moment de l'inscription et non remboursables car l'Académie doit assurer ces options auprès de tiers.

En outre, l'Académie se réserve le droit, en cas d'évènements extérieurs indépendants de sa volonté ou en cas d'indisponibilité d'un ou des professeurs ou d'insuffisance de participants, d'annuler tout ou partie du stage. Les sommes versées seront alors restituées, à l'exclusion de toute indemnité. Les stagiaires quittant le stage sans motif valable ne pourront prétendre à aucun remboursement. Ceci s'applique également à l'hébergement.

INFORMATION IMPORTANTE

- Bien que l'Académie Internationale d'Eté de Nice ait pris toutes les garanties nécessaires en vue d'assurer ses participants sur toute la durée de la session (dans la limite du territoire français), il est recommandé de contracter une assurance pour les instruments et les effets personnels.

- Pour les mineurs, ils doivent être accompagnés par un parent responsable ou un tuteur légal. Sinon, la signature de l'un ou l'autre est obligatoire et une déclaration déchargeant l'Académie de toute responsabilité doit être fournie lors de l'inscription du stagiaire.

- Par son inscription à l'Académie Internationale d'Eté de Nice, l'étudiant autorise la capture de son image dans le cadre habituel de l'Académie (cours et concerts) en vue de la réalisation d'une œuvre audiovisuelle à caractère pédagogique et donne l'autorisation expresse que son image ainsi fixée soit incorporée à titre gratuit dans l'œuvre audiovisuelle susvisée en vue de sa reproduction, de sa représentation et de son exploitation par tous modes et procédés connus ou inconnus à ce jour, sur tous supports, en tous formats, dans le monde entier, intégralement ou partiellement, et ce pendant toute la durée pour laquelle ont été acquis les droits des auteurs de l'œuvre y compris tous renouvellements de ces droits. Les professeurs pourront sélectionner les meilleures vidéos de leur cours et les mettre à disposition des supports internet de l'Académie Internationale d'Eté de Nice.

LITIGE

En cas de litige, seul le Tribunal de Grande Instance de Nice sera compétent.

- L'inscription à l'Académie Internationale d'Eté de Nice implique l'acceptation des Conditions Générales.

Seule la version française des présentes Conditions générales fait foi.